



**DELIBERATION N° 21/209 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
PORTANT DÉSIGNATION DE CONSEILLERS DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE  
POUR LA COMMISSION DE RÉFLEXION SUR LA CHASSE INSULAIRE**

**CHÌ PORTA DESIGNAZIONE DI CUNSIGLIERI DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA  
PÈ A CUMMISSIONE DI RIFLESSIONE NANTU À A CACCIA IN CORSICA**

**SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le dix neuf novembre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 3 novembre 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Vannina CHIARELLI-LUZI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, François SORBA, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

**ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Mme Vanina BORROMEI à Mme Vanina LE BOMIN  
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à Mme Danielle ANTONINI  
Mme Santa DUVAL à Mme Chantal PEDINIELLI  
Mme Lisa FRANCISCI à M. Don Joseph LUCCIONI  
M. Ghjuvan'Santu LE MAO à M. Romain COLONNA  
M. Paul QUASTANA à M. Paul-Félix BENEDETTI  
M. Jean-Louis SEATELLI à M. Didier BICCHIERAY  
Mme Charlotte TERRIGHI à Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI  
Mme Julia TIBERI à M. Antoine POLI

**ETAIT ABSENTE : Mme**

Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

## L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- VU** le Code de l'environnement, et notamment ses articles L. 411-5, L. 411-6, R. 411-37, R. 411-38, R. 411-39 et R. 411-42,
- VU** la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et notamment son titre II,
- VU** la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
- VU** la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
- VU** la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire,
- VU** la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,
- VU** l'ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,
- VU** le décret n° 2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, modifié,
- VU** la délibération n° 21/118 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 portant adoption du règlement intérieur de l'Assemblée de Corse et notamment son article 68,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,

## APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

### **ARTICLE PREMIER :**

**APPROUVE** la mise en place d'une commission de réflexion sur la chasse insulaire dont la composition est la suivante :

- Le Président de l'Office de l'Environnement de la Corse,
- 7 conseillers à l'Assemblée de Corse,
- Le Président de la Fédération Départementale des chasseurs de la Haute-Corse,
- Le Président de la Fédération Départementale des chasseurs de la Corse-du-Sud,
- Le Président de la Fédération Régionale des chasseurs de la Corse,
- Le Président de la Chambre régionale d'Agriculture,
- Le Président de l'Association des maires de la Haute-Corse,
- Le Président de l'Association des maires de la Corse-du-Sud.

D'autres organismes, acteurs de la chasse insulaire, pourront être auditionnés suivant les sujets à l'ordre du jour : l'ODARC, l'Office Français de la Biodiversité, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer, l'Office National des Forêts, le Centre Régional de la Propriété Forestière, le Parc Naturel Régional de Corse, la DREAL de Corse, le Conservatoire du Littoral, l'Association des lieutenants de l'ouveterie, le Collectif des chasseurs corses...

## **ARTICLE 2 :**

**ARRÊTE** la liste des membres de l'Assemblée de Corse désignés pour siéger au sein de la commission de réflexion sur la chasse insulaire, telle que figurant ci-dessous :

- M. Hyacinthe VANNI
- M. Jean-Jacques LUCCHINI
- M. Ghjuvan'Santu LE MAO
- M. Xavier LACOMBE
- Mme Chantal PEDINIELLI
- M. Pierre POLI
- Mme Véronique PIETRI

## **ARTICLE 3 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajacciu, le 19 novembre 2021

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2021

REUNION DES 18 ET 19 NOVEMBRE 2021

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**DESIGNAZIONE DI CUNSIGLIERI DI L'ASSEMBLEA DI  
CORSICA PÈ A CUMMISSIONE DI RIFLESSIONE NANTU À  
A CACCIA IN CORSICA**

**DÉSIGNATION DE CONSEILLERS DE L'ASSEMBLÉE DE  
CORSE POUR LA COMMISSION DE RÉFLEXION SUR LA  
CHASSE INSULAIRE**

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

L'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) anime et assure le secrétariat de plusieurs instances pour le compte de la Collectivité de Corse, certaines sont édictées par le Code de l'Environnement, d'autres sont informelles.

Ces instances prévoient parmi la liste de leurs membres des conseillers territoriaux.

Par la présente, il est demandé à l'Assemblée de Corse de désigner :

### **- 7 membres pour la commission chasse.**

La loi du 22 janvier 2002 prévoit dans son article 24 des dispositions particulières conférant à la Collectivité de Corse des compétences dans le domaine de la chasse.

Deux points particuliers se dégagent, il s'agit de l'établissement des plans de chasse et de l'institution et du fonctionnement des réserves de chasse et de faune sauvage.

L'OEC est chargé de ces dossiers pour le compte de la Collectivité de Corse depuis 2005.

Aujourd'hui, les Fédérations Départementales des Chasseurs (FDC) souhaitent que les règles relatives à la chasse soient adaptées à la Corse et par conséquent qu'il y ait une réglementation particulière pour notre île comme cela est déjà le cas dans le Code de l'Environnement pour les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

Pour ce faire, il vous est proposé de mettre en place une commission de réflexion sur la chasse insulaire.

Cette instance présidée par M. le Président de l'Office de l'Environnement de la Corse aurait pour mission d'établir des propositions appelées à régler les problèmes récurrents qui se posent à la chasse corse (braconnage, insuffisance des associations de gestion agréées, dates de chasse...).

La composition de cette commission pourrait être la suivante :

Le Président de l'OEC

### **7 conseillers à l'Assemblée de Corse**

Le Président de la Fédération Départementale des chasseurs de la Haute-Corse

Le Président de la Fédération Départementale des chasseurs de la Corse-du-Sud

Le Président de la Fédération Régionale des chasseurs de la Corse

Le Président de la Chambre régionale d'Agriculture

Le Président de l'Association des maires de la Haute-Corse  
Le Président de l'Association des maires de la Corse-du-Sud.

D'autres organismes ou acteurs de la chasse insulaires pourront être auditionnés suivant les sujets à l'ordre du jour : l'ODARC, l'Office Français de la Biodiversité, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer, l'Office National des Forêts, le Centre Régional de la Propriété Forestière, le Parc Naturel Régional de Corse, la DREAL de Corse, le Conservatoire du Littoral, l'Association des lieutenants de l'ouvetterie, le Collectif des chasseurs corses...

Je vous prie de bien vouloir désigner les conseillers à l'Assemblée de Corse qui siégeront à cette instance.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.